

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale de l'Association des propriétaires de Owl's Head Owners Association (APOHOA) tenue à la cafétéria de O.H ainsi que sur Zoom le 14 janvier 2023, à 17 h 00

DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS par voie électronique :

1. Ordre du jour
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 29 décembre 2021
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marie-Élaine Hvizdak, présidente de l'Association, souhaite la bienvenue à tous les membres, ouvre l'assemblée à 17h07 et agit comme président d'assemblée.

Jeanne Marie Lefebvre agit à titre de secrétaire.

L'assemblée ayant été régulièrement convoquée, Marie-Élaine Hvizdak constate le quorum (43 participants ayant renouvelé leur adhésion au jour de l'assemblée) et déclare l'assemblée ouverte.

La nomination du président de l'assemblée et du secrétaire de l'assemblée est proposée par Martine Laberge et appuyée par Guylaine Carrière.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marie-Élaine Hvizdak fait la lecture de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 décembre 2021

Les participants ayant pris connaissance du procès-verbal en amont de l'assemblée du 29 décembre 2021, lors de sa réception par voie électronique, les membres ne souhaitent pas de lecture verbale.

Sur une proposition de Hélène Savard, dûment faite et appuyée par Denis Rousseau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que libellé.

4. RAPPORT FINANCIER

Éric Duval, trésorier de l'APOHOA, présente le rapport financier de l'Association, dont le solde à fin 2021 était de \$9456 et qui a un solde à la fin de 2022 de \$7817.90. Les revenus pour l'année 2022 ont totalisé \$2224 et les dépenses déboursées un total de \$4456, sachant que l'impression des calendriers représentait la somme de \$1811.

Nous avons donc un solde négatif pour 2022 de \$ -2232.

Éric Duval présente un budget équilibré pour 2023 (\$3298 de revenus pour \$3181 de dépenses), basé sur la prévision d'atteindre 115 cotisations de membres à 30\$ chaque (nouveau montant de la cotisation annuelle). Il n'y aura ni frais d'impression d'agendas, ni frais de distribution de coupons d'alcool en 2023.

Suite à cette présentation, sur une proposition de Réjean Laforge, dûment faite et appuyée par Esther Vien, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier pour l'exercice 2022 tel que présenté.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉ & RÉSULTATS DU DERNIER SONDAGE

Marie-Élaine Hvizdak entame la présentation du rapport d'activité (anciennement intitulé rapport du président) en remerciant son équipe très solide, complémentaire et impliquée dans de nombreux comités. Elle souligne l'appréciation que les membres ont donné vis-à-vis de leur Conseil lors du dernier sondage. Finalement elle fait part de la légère baisse du nombre de membres en 2022 (111) par rapport à 2021(119), sachant que O.H avait un total de 160 portes fin 2022. Le défi 2023 sera de rejoindre tous les nouveaux propriétaires sur la montagne. Elle passe la parole à Benjamin Tanguay qui présente l'implication de l'APOHOA dans le Comité de Bon Voisinage ainsi que les résultats du sondage concernant la location à court terme, dont le but était de transmettre l'opinion des membres au comité municipal gérant cette question. Il mentionne le taux de participation exceptionnel de 90% des membres au dernier sondage. Il cède la parole à Jeanne Marie Lefebvre pour présenter le volet **sécurité et signalisation routière**; à noter que le projet-pilote mis en place par la municipalité & DOH a été réalisé à plus de 80% en 2022 et qu'il sera évalué et amélioré dans le courant de l'année 2023. Les commentaires des membres seront bienvenus avant que les installations temporaires ne deviennent permanentes. Elle présente aussi les résultats du sondage en ce qui concerne la quantité de signalisation routière à O.H.

Michel Gagnon poursuit en présentant les volets :

- **activités réalisées par l'APOHOA et résultats du sondage concernant l'appréciation de ces activités** : BBQ estival et Assemblée Générale. Il parle également de l'activité citoyenne à laquelle les membres peuvent prendre part au travers de l'APOHOA : levée de fonds au bénéfice de la patrouille durant le Hoot et participation aux paniers de Noël.

- **communications** : messages par Mailchimp, site web mis à jour régulièrement, page Facebook.

Enfin Andrea Wolff présente les **principaux objectifs de l'APOHOA pour 2023** :

- Défendre un meilleur accès à la plage
- Projet ciel étoilé
- Conscientiser la municipalité à l'importance de resurfer le chemin des Chevreuils
- Renforcer la sécurité des résidents et promouvoir la qualité de vie en montagne
- Poursuivre la communication entre l'APOHOA, DOH, les divers comités et le conseil municipal selon les enjeux
- Renforcer l'esprit de communauté via l'événementiel et le réseautage
- Renforcer les liens avec la communauté de Mansonville
- Accroître le nombre de nouveaux membres au sein de l'APOHOA

Commentaires de Christian Charbonneau : Les membres devraient recevoir le rapport d'activité avant l'AG afin de prendre connaissance des informations au préalable. La qualité médiocre du système de son rend l'écoute et la participation à la réunion difficiles. Marie-Elaine Hvizdak en prend bonne note.

Il aimerait savoir pourquoi on ne parle plus du tout du projet de nouvelle voie d'accès. Il lui est répondu que DOH ne poursuit plus l'idée de construire une nouvelle voie d'accès.

Suite à cette présentation, sur une proposition de Guylaine Carrière, dûment faite et appuyée par Danièle Mélançon, il est unanimement résolu d'adopter le rapport d'activité pour l'exercice 2022 tel que présenté.

6. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS 2023

Personne ne s'étant présenté comme candidats aux élections de 2 postes d'administrateurs, Marie-Élaine Hvizdak indique que les administrateurs déjà en place, Benjamin Tanguay et Éric Duval acceptent de continuer à représenter les membres de l'APOHOA pour un autre mandat de 2 années.

Sur une proposition de Martine Laberge, dûment faite et appuyée par Hélène Savard, les 2 membres en place sont unanimement élus par acclamation.

7. RÉPONSES DE MR. BRUNO CÔTÉ AUX QUESTIONS QUI LUI AVAIENT ÉTÉ POSÉES AU PRÉALABLE

Un grand merci à Mr. Le maire du Canton de Potton, Bruno Côté, d'avoir accepté l'invitation de l'APOHOA et répondu à toutes les questions qui lui avaient été envoyées à l'avance.

- **Pourquoi ne pas faire des dos d'âne permanents ?** Les dos d'âne sont à l'essai (emplacement) pour le moment dans le cadre du projet-pilote qui a été mis en place par les ingénieurs de DOH. Une fois qu'ils auront été validés, il y aura lieu d'en installer d'autres, de nature plus permanente.
Mme Helen Midgley fait remarquer qu'à Montréal, il y a déjà des dos d'âne permanents et que ceux-ci n'empêchent pas d'opérer le déneigement.
- **Pourquoi n'y a-t-il pas de dos d'âne sur le chemin Panorama en haut du ch. des Chevreuils?** Il s'agit en effet d'une zone résidentielle. Actuellement tout est repensé et le projet-pilote intégrera cette portion de territoire.
- **Quand la réfection du ch. des Chevreuils aura-t-elle lieu?** Tant qu'il y a des passages de camions de chantier, il n'est pas réaliste pour la municipalité d'envisager de refaire la voie, mais la municipalité déterminera cette année une date pour refaire le chemin.
- **Quels sont les principaux enjeux de la municipalité et les priorités du Conseil?** Le principal enjeu actuellement est le Règlement de Contrôle Intérimaire (RCI). Ce règlement est si contraignant qu'il empêche un certain nombre de constructions et de voies d'accès. La MRC pense à reculer sur ce RCI.

Autres enjeux : la hausse de 28% des taxes foncières

La gestion des matières résiduelles : Le gouvernement procède à un changement de formule des matières recyclables et la municipalité n'a pas le droit de dépasser le 1^{er} janvier 2024 pour négocier un nouveau contrat pour le Canton de Potton.

- **Quelle est la vision du maire à moyen et long terme pour Mansonville? Quelle orientation pour son développement?** Une municipalité est gérée par le Directeur de la ville et ses adjoints. Bruno Côté admet ne pas avoir de vision à 15 ou 25 ans, car il fonctionne beaucoup plus actuellement en mode court terme : quels vont être les besoins en 2025? La municipalité a tant de rattrapage à faire dans de nombreux domaines qu'elle ne peut se projeter à long terme pour le moment.

Exemple : des commerces vont être mis en vente d'ici peu. Il faut donc se poser la question : où la ville s'en va-t-elle avec ce problème? Elle est en entretien avec des partenaires financiers

afin de pouvoir louer des terrains à l'extérieur de la ville. Il faut se donner les moyens d'avancer.

- **Quelles sont les responsabilités et le rôle de la municipalité dans les projets de développement de Owl's Head?** La ville est en charge de toute la gestion municipale. Elle applique les lois en vigueur au niveau municipal.
- **Y a-t-il un plan pour favoriser l'implantation, le développement et la survie des commerçants à Mansonville?** Non, il n'y a pas de plan de développement pour les commerces. La MRC a un schéma d'aménagement. La problématique à Mansonville, c'est que le territoire urbain est saturé.
La municipalité a acquis un terrain afin de pouvoir construire de nouveaux logements sociaux au village. Le manque de logements empêche d'attirer de la main d'œuvre et des jeunes familles
- **Avez-vous un plan d'action afin qu'un transport collectif se rende à nouveau à Mansonville?** Non, il n'y a pas de plan d'action de la sorte mais la municipalité et DOH travaillent ensemble afin d'offrir un sentier cyclable partant du golf pour se rendre à Mansonville. La municipalité a acquis certains tronçons de chemin afin de pouvoir passer sur certains terrains.
- **Quelles sont vos attentes et vos exigences à l'égard de DOH?** La municipalité travaille avec beaucoup de promoteurs différents et pour avoir connu diverses expériences, elle peut affirmer qu'elle est très satisfaite de DOH et que c'est un privilège de travailler avec DOH.
- **Gestion des matières résiduelles : pourrait-on ajuster le calendrier de façon à avoir 2 ramassages dans la même semaine après la semaine des fêtes; également après la St-Jean-Baptiste et la fête du Canada?** Bruno Côté recommande d'envoyer nos suggestions/recommandations à la municipalité.
Il incite les résidents à défaire/aplatir les boîtes en carton afin d'éviter qu'elles ne s'envolent durant le parcours entre 2 résidences.
- **Avis du maire sur le chemin construit dans OH7 :** DOH a respecté la réglementation en place lors du démarrage des travaux. Bruno Côté aurait aimé que le Canton soutienne plus DOH en ayant procédé à une réglementation moins contraignante avant le démarrage plutôt que pendant la réalisation des travaux.

Finalement, le maire clôt son intervention en invitant tous les résidents qui ont des questions, suggestions à communiquer avec la municipalité en s'adressant à : communication@potton.ca ou <https://potton.ca/nous-joindre/>

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Hélène Savard, dûment faite et appuyée par Brian Lynn il est unanimement résolu de lever l'assemblée.



Jeanne Marie Lefebvre
Secrétaire